

ville de Chambéry



Appel à Manifestation d'Intérêt

Recherche d'un partenaire spécialisé dans le numérique pour participer à l'animation de la Dynamo à Chambéry.

Dans le cadre de son développement, la Ville de Chambéry lance un appel à manifestation d'intérêt pour l'occupation d'une salle d'activité de 35 m² au sein du bâtiment de la Dynamo. Ce lieu, dédié à l'innovation et à la créativité, cherche un partenaire dynamique, motivé et impliqué dans le domaine du numérique pour contribuer à son animation. L'objectif est de renforcer l'offre numérique sur le territoire en offrant des activités, des formations ou des événements à destination de tous les publics, tout en favorisant l'inclusion numérique.

Description de l'appel :

Depuis 2018, La Dynamo est un espace ouvert à tous, où l'on peut découvrir, apprendre, créer et partager. Située à l'entrée des Hauts de Chambéry, elle accueille celles et ceux qui souhaitent explorer de nouveaux domaines, développer des projets ou simplement profiter d'un lieu convivial, autour principalement des thématiques du numérique et de la jeunesse. Elle abrite un écosystème dynamique où se rencontrent acteurs, services et initiatives autour de la jeunesse (dont la gestion d'un accueil de loisirs sans hébergement), du numérique, de l'insertion professionnelle et des cultures urbaines. Elle permet les activités suivantes : un FabLab pour concevoir, fabriquer et expérimenter, des permanences d'un conseiller numérique, pour accompagner à l'usage des outils numériques, des ateliers numériques pour mieux maîtriser les outils du quotidien, la Micro-Folie (un espace culturel interactif) et plus de 30 activités par semaine, proposées par une centaine de structures partenaires.

À ce titre, la Ville de Chambéry recherche un partenaire œuvrant dans le domaine du numérique et de l'innovation, qui pourra occuper une salle de 35 m² pour y organiser des actions de sensibilisation, des formations, des ateliers ou des événements relatifs aux technologies numériques, à l'éducation à l'informatique, au développement, ou encore à la transformation digitale. La salle mise à disposition pourra être utilisée pour diverses activités : sessions de formation, événements ouverts au public, ateliers d'initiation, hackathons, conférences, rencontres autour des nouvelles technologies, etc... L'objectif principal est d'offrir un accès à la culture numérique pour tous, avec une attention particulière portée aux publics éloignés du numérique et aux initiatives favorisant l'inclusion numérique.

Description de l'espace mis à disposition :

- Superficie de la salle : 35 m²
- Accès à des équipements de base : connexion Internet haut débit, mobilier modulable (tables, chaises).
- Accès à des espaces communs : cuisine commune, tisanderie, toilettes, salles d'activités, parking gratuit
- Un accueil pour l'ensemble des structures logées à la Dynamo est proposé à l'entrée du bâtiment
- Accessibilité : Le bâtiment est accessible à tous, avec des équipements permettant d'accueillir des publics variés (mobilité réduite, enfants, adultes, personnes âgées, etc.).
- Emplacement stratégique : Le bâtiment de la Dynamo est situé sur les Hauts de Chambéry, un lieu fréquenté et bien desservi, ce qui permet une forte visibilité des actions proposées.

Objectifs recherchés :

- Développer l'accès et la pratique du numérique auprès de tous les publics (adultes, jeunes, enfants, personnes en situation de précarité ou éloignées du numérique).
- Proposer des actions concrètes pour améliorer les compétences numériques des habitants et favoriser leur autonomie dans un environnement digitalisé.
- Animer la vie du lieu avec des événements et activités réguliers liés aux nouvelles technologies et à l'innovation.
- Participer au développement du territoire et à l'accompagnement des habitants dans leur appropriation des outils numériques.
- Créer des synergies avec d'autres acteurs locaux (associations, entreprises, institutions) pour renforcer l'impact de l'action sur le territoire.

Condition de la mise à disposition :

Une convention de mise à disposition de locaux pour une durée de 3 ans renouvelable sera établie entre la Ville de Chambéry et le partenaire sélectionné.

S'il s'agit d'une association loi 1901, la mise à disposition se fera à titre gratuit représentant ainsi une subvention en nature.

S'il s'agit d'un organisme sous une autre forme juridique, une indemnité d'occupation sera facturée à hauteur de 90€ m²/an soit la somme de 3150 €/an. Les fluides seront refacturés au partenaire au prorata des surfaces occupées pour un montant annuel estimé à 560 euros (16€ x 35m²)

Critères de sélection :

Les structures souhaitant candidater doivent répondre aux critères suivants :

1. Statut juridique : Le partenaire doit disposer d'une structure juridique en règle.
2. Projets en lien avec le numérique : Les projets proposés doivent être clairement en lien avec les thématiques du numérique, de la transformation digitale, de l'inclusion numérique, ou du développement des compétences numériques.
3. Capacité d'animation : La structure devra démontrer sa capacité à animer le lieu de manière régulière, à fédérer un public diversifié et à proposer des activités qui correspondent aux besoins des habitants du territoire.

4. Public cible : Une attention particulière sera portée aux projets favorisant l'inclusion numérique, à destination des publics les plus éloignés des technologies (personnes âgées, jeunes en difficulté scolaire, demandeurs d'emploi, etc.).
5. Proposition d'activités : Le partenaire devra présenter un programme d'activités concret pour la salle de 35 m² en lien avec la programmation du lieu, avec une fréquence d'animation claire (ateliers hebdomadaires, événements mensuels, etc.).
6. Ressources humaines et matérielles : Le partenaire doit démontrer sa capacité à fournir les ressources humaines nécessaires pour mettre en place les activités proposées (formateurs, animateurs, techniciens, etc.) et disposer du matériel adapté à la réalisation des actions.
7. Intégration dans le tiers lieu : Le partenaire devra démontrer sa capacité à intégrer ce tiers lieu, en respectant son identité et son fonctionnement (adhésion au règlement intérieur), et en pouvant proposer des réflexions visant à développer d'éventuelles actions communes entre les habitants du lieu.

Modalités de candidature :

Les associations intéressées sont invitées à envoyer leur dossier de candidature complet comprenant les éléments suivants :

1. Présentation de l'association : Historique, missions, actions réalisées, expériences similaires dans le domaine du numérique.
2. Présentation du projet proposé : Description détaillée des activités, ateliers ou événements envisagés dans la salle de 35 m² (objectifs, public cible, fréquence, matériel nécessaire, etc.), intégration dans le tiers lieu
3. Plan de communication et de mobilisation : Stratégie pour attirer un public diversifié, moyens de communication utilisés, partenariats envisagés avec d'autres structures ou acteurs locaux.
4. Ressources humaines et matérielles : Préciser l'équipe qui sera mobilisée pour mener à bien le projet (compétences, expérience, nombre de personnes impliquées, etc.).
5. Budget prévisionnel : Estimation des coûts liés à la mise en œuvre du projet (achat de matériel, frais de fonctionnement, honoraires, etc.) et les ressources de financement envisagées.

Les candidatures devront être envoyées avant le 1er juin 2025 à l'adresse suivante :
s.caillault@mairie-chambery.fr

Date de mise à disposition de la salle :

L'occupation de la salle est prévue à partir du 1^{er} juillet 2025

Critères de sélection :

Les candidatures seront examinées par une commission composée de représentants de la Ville de Chambéry, de la Dynamo et d'acteurs locaux. Les critères de sélection tiendront compte de la pertinence des projets, de leur capacité à animer le lieu et à atteindre les publics ciblés.

Pour toute question ou information complémentaire, veuillez contacter Samuel Caillault au 06 83 31 67 49 – s.caillault@mairie-chambery.fr